

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Revue Politique et Littéraire

LE REVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTERATURE — BEAUX-ARTS

VOL. 6

MONTREAL, 13 MARS 1897

No. 127

SOMMAIRE

Légat ou pas légat, *Franc* — Le vol, *Lex* —
 L'investiture, *Un vieux* — Le serment
Veritas — Un autre, *Revanche* —
 Diana Vaughan, *Curieux* — Ici et là-
 bas, *Universitaire* — L'art musical —
 A Notre-Dame, *Jean de Bonnefon* —
 LA VIE DROLE : Idée pratique. *A Allais*
 FEUILLETON : Rome(SUITE) *Emile Zola*.

LE REVEIL

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile, [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous daresserons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

LEGAT OU PAS LEGAT

Nous sommes menacés d'une avalanche de légats pontificaux

Pour le moment, il y en a deux sur le tapis.

Est-ce Mar del Val ?

Est-ce Tedeschi ?

Ou enfin les évêques ont-ils raison et est-il vrai qu'il ne vient personne ?

L'avenir le dira sans doute, mais nous comprenons mal l'anxiété des libéraux à ce sujet.

Se figure-t-on que la présence d'un émissaire pontifical va changer quelque chose dans l'attitude de notre bon vieux clergé ?

Ce serait une grave erreur.

Nous avons eu Mgr Smeulders.

Nous avons eu Mgr Conroy.

Est-ce que les libéraux ont cessé, pour cela, d'être excommuniés, vilipendés, insultés, calomniés par toute la bande cléricalle.

Personne n'oserait dire que la présence et les conseils de ces prélats aient amené une trêve.

Les injures ont simplement redoublé et les envoyés du Pape ont attrappé les éclaboussures.

Il y a même un légat qui est mort, Mgr Conroy, on n'a jamais bien su comment.

Toujours est-il que les conservateurs de Québec ne l'ont guère pleuré.

Nous sommes aujourd'hui au même point et nous retombons dans les mêmes errements.

La position de ceux qui invoquent l'intervention du pape pour faire taire le clergé est fausse.

On veut fermer la bouche aux prêtres, parce qu'ils combattent les candidats et les idées libérales.

Aucun doute que c'est le fond de la question.

Et pour cela on invoque l'autorité religieuse.

Mais ne s'aperçoit-on pas que l'on provoque ainsi l'intervention cléricale en politique.

Les conservateurs demandent aux curés de condamner les libéraux.

Les libéraux demandent au pape de condamner les curés, qui condamnent les libéraux.

De part et d'autre, l'influence est indue. Un gouvernement doit être assez fort pour se faire obéir lui-même, sinon qu'il passe la main.

Il doit y avoir assez de juges à Ottawa et à Londres, sans aller chercher à Rome.

La loi du pays doit être capable de se respecter par sa propre force.

Le pouvoir civil, s'il ne veut pas verser dans la faiblesse, tomber en quenouille, doit employer la force civile.

Le parlement et le gouvernement qui en découle ont la toute puissance de protéger leur existence et de sauvegarder leurs origines.

L'influence indue est un crime prévu par la loi.

Celui qui provoque à l'exercice de l'influence indue est également coupable.

Alors, pourquoi s'en rapporter au pape, et l'introduire dans les choses qui ne regardent que les citoyens et qu'ils peuvent régler eux-mêmes.

L'occasion est belle.

Mgr Blais, dans Bonaventure, vient de se livrer à un acte d'intimidation à l'égard de l'électorat, que toutes les lois réprouvent et punissent.

Pourquoi le ministre de la justice, ne traduit-il pas cet évêque devant les tribunaux et ne revendique-t-il pas la suprématie de la loi.

Voilà ce qu'il faudrait faire; voilà l'exemple qui est nécessaire.

Lorsqu'un évêque aura été poursuivi, au même titre qu'un citoyen coupable, quand il aura été condamné et aura expié sa peine, on n'aura plus besoin de légats.

L'impunité seule enfante ces violations stupéfiantes de la loi.

Le glaive de la justice seul peut y mettre un terme.

Il vaut beaucoup mieux compter sur soi que sur les autres pour se faire respecter.

Le *Globe* donne à entendre que des mesures législatives nouvelles, vont être prises à la prochaine session, pour réprimer les menées électorales du clergé.

Espérons que cette nouvelle est vraie.

Il n'en est que temps.

FRANC.

M. Queneau, courtier en mines, 207, New-York Life Bldg., Montréal, se tient à la disposition de nos lecteurs pour leur fournir tous renseignements sur les actions des MINES D'OR de la Colombie Anglaise.

LE VOL

L'affaire Kiernan-Sorin dont nous avons donné les détails, est réglée.

Nous avons d'abord refusé de croire à la réalité des faits.

Tout doute s'efface devant le règlement qui est un aveu.

Voici comment s'explique le *Herald* qui, le premier, a dénoncé cette scandaleuse transaction :

REGLEMENT POUR \$1,500

LE PERE SORIN PAIE LA BURGLARY Co..

L'hon M. Angers intermédiaire

Les versements convenus sont tous échus et réglés

Kiernan, qui avait avoué le vol, sera jugé la semaine prochaine

Les négociations entamées entre l'Hon. M. Angers, au nom du Révérend père Sorin, et la Dominion Burglary Guarantee Company, ont abouti enfin à une solution par suite du paiement de \$1500 par le père Sorin.

La valeur des objets volés par Kiernan dans le magasin de Cochenthaler était de \$2,700 et la Dominion Burglary Guarantee Company avait remboursé cette somme. Cependant, il est prouvé, par la remise de certains objets volés, faite par des parents et des amis de Kiernan, que celui-ci n'avait pas porté à l'abbé Sorin, le produit entier de son vol.

Le père Sorin, en recevant la réclamation de la Burglary Co., a mis l'affaire entre les mains de l'Hon. M. Angers et a offert \$400 pour régler. Cette offre a été rejetée et a été grossie successivement jusqu'à \$1,500 qui, finalement, ont été acceptés. Les \$1,500 étaient payable par versements qui, tous, maintenant, ont été faits.

Le procès de Kiernan commencera lundi devant la Cour du Banc de la Reine.

Nous admettons que la Dominion Burglary Company peut être satisfaite du règlement, mais la morale et la justice le sont-elles également ?

Y a-t-il maintenant deux lois en Canada ?

De quel droit punirait-on aujourd'hui un recéleur ?

LEX

L'INVESTITURE

Au moment où tant de politiciens vont chercher, à Rome, l'investiture pour le chef libéral du Canada, voici un morceau de grande envergure, signé Catulle Mendès, qui peut donner à réfléchir :

LA COURONNE DE FER

(An neuf cent vingt-deuxième de l'Incarnation dominicale)

Parmi la nuée d'encens et de lumière, en l'église de Saint Jean de Latran qui fut construite avec les débris des temples des faux dieux le seigneur pape Johannes X, ayant Jésus-Christ sur la poitrine, éleva les deux bras hors de ses manches couleur de neige, et, d'une forte voix qui émut les vieilles pierres de la basilique, il dit :

— Toi, agenouillé sur la première marche de l'autel de l'autel, qui est-tu, homme qui portes un manteau de pourpre sur la robe des catéchumène ?

L'homme agenouillé répondit :

— Je suis le plus humble serviteur des sandales de ta Sublimité.

— Quel est ton nom ?

— Bérengarius.

— Ton rang ?

— Les barons d'Italie m'ont élu pour leur roi.

— Quelle est ta race ?

— Eberhard, duc de Frioul, fut mon père ; mais, par ma mère Gisèle, j'ai pour ancêtre Charlemagne, empereur d'Occident.

—Si tu dis vrai, sois le bienvenu dans cette ville. Relève toi. Que veux-tu ?

Le roi se releva.

—Les consuls de Rome et ses tribuns, les barons de Lombardie et leurs vassaux, les citoyens de la ville et les étrangers aussi ont jugé que l'empire sans empereur n'était qu'un corps sans tête. Ils m'ont dit : " Sois le chef de l'empire." Mais l'empire ne peut avoir d'autre tête que celle sur qui la Sublimité de ta Sainteté déposera la Couronne de fer.

Le suprême pontife se recueillit longuement.

—L'Esprit saint, dit-il, m'ordonne de t'élire.

Alors le roi élu laissa tomber son manteau de pourpre, et le vénérable Ambrosius, archidiacre des archidiacres, étant descendu de sa stalle, étendit le vêtement dont il fit un tapis, sur les marches. Le roi élu portait la robe blanche des catéchumènes.

Le pape dit :

—Veux-tu avoir la paix avec l'Eglise ?

Avant que le roi eût répondu, deux évêques vinrent se placer, l'un à la droite, l'autre à la gauche de Bérengarius ; et ils lui disaient tout bas, d'abord, les paroles qu'il devait prononcer,

Il répondit :

—Je le veux, je le veux, je le veux. ;

—Veux-tu être le fils de l'Eglise

—Je le veux, je le veux, je le veux.

—Et moi dit le Pape, je te reçois comme le fils de l'Eglise.

En même temps il étendit la main et courba sous son menton la tête de l'élu, qui lui baisa la poitrine.

La foule prosternée contemplant et adorait les deux formes lointaines qui parlaient et se mouvaient, devant l'autel dans les fumées splendides des encensoirs.

Le pape reprit :

—L'antique tradition de la très sainte Chaire romaine, mère universelle des Eglises, prescrit et commande que quiconque est choisi pour être élu, soit interrogé touchant sa foi en la Sainte Trinité. Car l'apôtre a dit : " Vous ne vous hâterez pas d'imposer les mains."

—Interroge, dit le roi.

—O mon très cher fils, crois-tu, selon ton intelligence et la capacité de ton esprit, à la Sainte

Trinité, au Père, au Fils et au Saint-Esprit, et à un Dieu tout-puissant et à toute la divinité dans la Trinité, co-essentielle et co-substantielle co-éternelle et co-omnipotente, une par la volonté, la puissance et la majesté, béatrices de toutes les créatures, et de ce qui viennent et en ce qui sont toutes les choses de la terre, visibles et invisibles ?

Les deux prêtres cardinaux l'ayant averti, le roi répondit :

—Je le concède et je le crois.

Le pape continua :

L'antique tradition de la très sainte Chaire romaine, mère universelle des églises, prescrit encore et commande que je t'interroge touchant les devoirs que l'élection t'impose.

—Interroge, dit le roi.

—O mon très cher fils, veux-tu consacrer au service de Dieu, c'est-à-dire de la très sainte Chaire romaine, toute la volonté dont ta nature est capable ?

—Autant que je le puis, je le veux.

—Veux-tu garder en toi-même l'humilité et la patience, et y exhorter les autres ?

—Autant que je le puis, je le veux.

—Aux pauvres et aux étrangers, et à tous les indigents, veux-tu être, à cause du nom de Jésus, affable et miséricordieux ?

—Autant que je le puis, je le veux.

—Que Dieu donc t'accorde tous ces biens, et les autres, et te regarde, et te corrobore en tous lieux.

Les cardinaux dirent :

—Amen !

—Amen ! répétèrent d'une seule voix les évêques, les archiprêtres, les archidiacres, les diacres, les cleers psalmodistes, les seigneurs, les patriciens, les moines, les nonnes et les fidèles agenouillés dans la nef centrale, et les pénitents aussi autour de l'impluvium.

Le pape poursuivit :

—Cependant, ô mon très cher fils, avant d'entrer dans cette basilique pour y recevoir de nos mains la couronne de fer, as-tu confessé tes péchés et répudié toutes tes haines ?

—J'ai répudié toutes mes haines, et je vais confesser tous mes péchés,

—Alors l'élu s'agenouilla de nouveau.

O père de tous les pères, évêque de tous les évêques, toi qui lies et délies, je le confesse, j'ai péché contre toi. Parce que le démon m'avait tenté, je me suis allié contre la Sublimité de ta Sainteté avec Arnoul, roi de Germanie ; avec Ludovicus, fils de Boro, roi d'Arles ; et aussi avec Maruccia, duchesse de Spolite. Mais le ciel m'a éclairé, et désormais je ne tirerai l'épée que pour combattre les ennemis de ta Sublimité.

— Parles-tu avec franchise, ô mon très cher fils ? es-tu certain dans ton âme que la crainte de voir la couronne de fer sur le front de Rudolphe deuxième, roi d'Arles, — que nous aurions pu élire, — n'est pas la cause qui t'excite à cette résipiscence ?

— Ce qui me pousse, c'est le seul intérêt de la Chaire universelle, et celui de mon salut.

— Que Dieu te juge ! quant à moi, je te pardonne tes forfaitures. Il faut maintenant que tu prêtes le serment de fidélité et d'obéissance.

Il prit l'élu par la main et le conduisit vers le pupitre où les saints évangiles étaient ouverts.

Alors le roi, la main tendue et le front tourné vers l'autel :

— Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, moi, Berengarius, roi, et futur empereur des Romains, je promets, et par ces évangiles, je jure devant Dieu et le bienheureux Pierre, apôtre, à toi, Johannes, vicaire du bienheureux Pierre, apôtre, hommage et fidélité, ainsi qu'à tes successeurs canoniquement introduits ; et je jure d'être le protecteur et le défenseur de cette Eglise romaine, et de ta personne et de tes successeurs, en toutes conjectures, avec l'aide de Dieu, selon mon savoir et pouvoir, sans fraude ni mauvaise pensée. Qu'ainsi Dieu me protège et le saint Evangile

Ce serment reçu, le pape ordonna d'apporter la couronne de fer.

Un archidiacre s'approcha, portant la couronne impériale sur un coussin de pourpre.

Le pape la prit entre ses mains et dit à l'empereur :

— Désormais les rois seront sous tes pieds, comme les peuples sont sous les pieds des rois. Un seul front dépasse le tien : c'est le nôtre.

Berengarius était à genoux ; il sentit peser sur lui le bandeau de fer qui avait ceint le front de Charlemagne.

Alors, dans toute la basilique des acclamations retentirent ; et les clers psalmodistes s'étant levés, célébrèrent glorieusement l'empereur élu par l'élu de Dieu.

A qui le tour maintenant ?

UN VIEUX

+ LE SERMENT +

Nos bons calotins éprouvent un indiscutable plaisir à calomnier la France, à l'appeler pays athée, pays sans Dieu.

Et cependant, la vérité est, qu'il n'y a pas de pays au monde où l'on soit aussi rigoriste pour certaines circonstances ; le nom de Dieu n'y est pas invoqué en vain, comme on le fait ici avec une banalité désespérante.

Par exemple il n'y a rien de plus profondément dégoûtant que la légèreté avec laquelle nous prêtons serment.

Le fait est, qu'on fait prêter si souvent serment et à propos de si peu de chose que c'est devenu une action mécanique.

Le greffier ou le juge de paix marmotte une formule qu'il ne comprend même pas ; il fait baiser un livre malpropre qui n'est souvent pas même une Bible et l'hypocrisie nationale est satisfaite

Nos bons calotins des deux dénominations, aussi bien catholiques que protestants, s'exécutent, très satisfaits d'eux-mêmes et convaincus de leur haute religiosité et de leur supériorité morale sur les Français, qui n'invoquent pas le nom de Dieu dans la formule du serment, mais qui sont obligés de faire face au crucifix et de lever la main en signe d'appel et d'invocation, avant de promettre de dire la vérité.

Et, on ne badine pas en France avec ces choses-là, comme on peut s'en convaincre par le court rapport judiciaire que voici, emprunté au *Petit Journal* :

Un incident, assez rare d'ailleurs mais qui mérite d'être signalé, s'est produit devant la police correctionnelle du Havre. Un nommé Lecomte, appelé comme témoin dans une affaire de vol, a refusé catégoriquement de prêter serment devant le Christ.

Le président, M. Deuxe, lui ayant fait remarquer que le serment n'avait rien de religieux, il s'est écrié : " Décrochez le Christ, et je prêterai serment."

Le tribunal s'est aussitôt retiré pour délibérer. Il est rentré dans la salle quelques minutes après et a invité Lecomte à revenir sur ses paroles. Il s'y est refusé.

Le tribunal l'a condamné sur le champ à 50 francs d'amende et a refusé son témoignage.

Nous profiterons de l'occasion pour rappeler que le Canada est le seul pays au monde où l'affirmation pure et simple soit permise aux agnostiques.

La loi qui a décidé ce point a été promulguée par Sir John Thompson, un catholique.

Après tout, ces Français-là ne sont pas si athées que cela !

VERITAS

UN AUTRE

Cet article pourrait avoir deux titres, l'un en latin, l'autre en anglais.

Pour ne pas effaroucher le public, je ne les mettrai qu'en sous-titre, mais je les donnerai tout de même, j'y tiens :

MONACUS MONACO LUPUS.

EVERY DOG HAS HIS OWN DAY.

On se rappelle l'affaire Guyhot, n'est-ce pas ?

Tranquillisez-vous, je n'y veux pas revenir.

Le *Canada-Revue* a-t-il été assez insulté,

vilipendé, honni pour avoir dénoncé la scandaleuse conduite d'un satyre ensou-tanné dont notre clergé a dû purger le diocèse.

Nous ne répèterons pas ici tout ce qui s'est dit pour expliquer que nous aurions dû nous taire, qu'il y a des hontes qu'il faut cacher, qu'on ne doit pas dénoncer un prêtre, que c'est une mauvaise action, un crime !

Je m'occupais alors de l'affaire, et, à part moi, je me disais : mes bons calotins qui faites les hypocrites, je vous repincerai un jour.

Ça se joue à deux ce jeu là et vous vous ferez prendre ; ça n'a pas raté.

Je l'ai ma revanche.

Le jour du chien est venu.

La mort de Mgr d'Hulst a laissé vacant le siège de Brest à la Chambre Française, siège illustré par ce grand patriote que fut Mgr Freppel.

Le trône et l'autel ont l'habitude de s'entendre pour choisir un titulaire à ce mandat ; les royalistes et les cléricaux imposent aux braves bretons un homme choisi à Rome ou à Bruxelles, par le Pape ou par Philippe II, la gamelle, et les bons Brestois sont obligés d'avaler cela.

Cette fois-ci les catholiques de Brest ont changé d'idée et se sont dit qu'ils allaient choisir un représentant du clergé, mais qu'il ne serait pas royaliste et ils ont mis sur les rangs l'abbé Gayraud qui a été élu malgré Cassagnac, Veillot, Roussel, Beaudry d'Asson, de Mun et toute la clique.

Mais, c'est dans cette lutte-là qu'on l'a vu le *monacus monaco lupus*.

L'abbé Gayraud est un ancien dominicain entré dans le clergé séculier ; il paraît qu'il existait un petit cadavre relatif à sa sortie de l'ordre, certaine histoire de cousine à laquelle des lettres compromet-

tantes adressées furtivement auraient été saisies.

L'affaire était enfouie dans le plus grand secret.

Mais les dominicains sont les enfants chéris du Faubourg St. Germain, ce sont eux qui réchauffent les vieilles douairières du contact de leur blanche pelure.

Et monsieur l'abbé Gayraud avait l'audace de se présenter comme vil républicain, de ne pas soumettre ses manifestes à Mgr le duc d'Orléans.

Ah ! il fallait l'écraser, ce vil mécréant.

On l'a traité comme nous avons traité Guyhot.

Avec cette différence :

En dénonçant Guyhot nous remplissions un devoir d'épuration domestique.

En dénonçant Gayraud, les dominicains ont fait œuvre de vengeance politique.

Ils ont tout mis au jour, tout et il n'y avait rien,

Qu'une imprudence, peut-être.

Des noms ont été traînés dans la boue pour satisfaire madame la marquise.

C'est égal, il y a de rudes canailles dans ce monde clérical !

Voici quelques réflexions empruntées aux instantanées de Alexandre Hepp, dans le *Journal* :

On sait maintenant en quoi consiste la "faute de l'abbé Gayraud" ; les fameuses lettres dont on croit l'accabler sont adressées à sa cousine. Mais non point à la petite cousine des romances, et de l'apprentissage sentimental.

Ce qu'écrit l'abbé n'évoque ni bout de ruban, ni fleur fanée, et si dans cette correspondance l'homme apparaît sous le prêtre, ce n'est pas un homme en mal de joies interdites, mais un homme qui souffre.

Brusquement, au sein même de son ministère, le Doute le saisit ; il lui semble qu'il ne croit plus ; les vertus chrétiennes ne font plus impression sur lui, il se "sent mourir", et comme dans un vertige, à chaque instant augmente la rapidité de sa chute. Ah ! l'horrible épreuve qui

s'abat sur la sérénité qu'il pensait avoir conquise ! Dans ce désarroi de tout, il faut qu'il parle, qu'il s'ouvre à quelqu'un, qu'il soulage son anxiété ; et elles sont vraiment belles d'effroi, de lutte et de fragilité humaines ces pages où s'agite l'éternel problème et se déroule un drame toujours poignant même après Lamennais.

Dans un tel état d'âme, jetant un cri, ainsi sincère, n'est-il pas intéressant, ce prêtre, et faut-il être avec ceux qui eussent préféré Tartufo ? Il a livré son secret, demandé un réconfort à une amie fidèle, à "une sœur" : il a bien fait, et ce serait vraiment une laideur de plus à ajouter à la vie, que, s'il y a des sœurs de charité pour le cataplasme, il soit impossible d'en espérer une pour le chagrin.

Voici maintenant ce que dit Paul Adam :

Subitement, le fiel déborde des vases opaques des cœurs dévots. Jésuites et dominicains, réguliers et séculiers, moines, prêtres, abominent l'abbé Gayraud, élu par les gens de Brest à la succession de Mgr d'Hulst. On révèle à la malice du monde comment la ferveur trop aimable d'une parente motiva des ruptures entre les supérieurs de l'ordre de saint Dominique et l'ancien Père que cette dame, en divorçant, eût favorisé. Mille insinuations se glissent, fâcheuses. D'un nid obscur, se déroulent les vipères réveillées. D'abord, le spectacle répugne. Chacun flaire la vengeance de jalousies concurrentes. Les Révérends Pères ne tolèrent pas la notoriété venue à l'un des leurs. Parce qu'il réussit, ils le flétrissent, et cette déplorable tenue du clergé nous étonne.

Parmi ceux des lettres, des arts, de la politique ou de l'armée, ses collègues mettent, à dénigrer le triomphateur, de la mesure. Pareille à celle des religieux, la jalousie se masque davantage. Au moins, on attend l'occasion prochaine des actes, afin d'en blâmer l'auteur. Ici, l'insulte jaillit naïvement ; et l'Eglise, une fois de plus, fournit à ses adversaires des armes sûres.

Décidément ces gens-là sont du bien drôle de monde.

REVANCHE-

UN BON ANTIDOTE

L'effet du **BAUME RHUMAL** sur les poumons est merveilleux. C'est l'antidote le plus parfait contre la consommation ; son action est immédiate, la guérison est radicale.

X DIANA VAUGHAN

Tardivel ne lâche pas prise.

Il tient à sa Diana Vaughan comme à sa dernière planche et se démène comme Lucifer dans le bénitier.

La décision de la Commission romaine l'a bien embarrassé un peu, mais si peu.

Il faut voir s'il vous fait sauter cela, une friture de cardinaux comme celle qui fut choisie à Trente.

Tous des franc-maçons ces cardinaux-là.

Ne vous y trompez pas, voici ce que dit le correspondant de Rome de la *Vérité* !

Il se nomme Joseph de Normandie, le jeune homme.

Pas plus que cela.

On dirait le premier acte de Robert le Diable.

Voici son avis sur la docte commission :

On continue à blâmer hautement la Commission romaine, et beaucoup vont jusqu'à dire que maçonnerie n'est pas étrangère à cette indécision. Croyez toujours, bien cher monsieur Tardivel en mon entier dévouement en N. S.

JOSEPH DE NORMANDIE

C'est ça, tous franc-maçons les cardinaux et les curés de la commission.!

Par exemple, Tardivel, lui, il est en N. S.

Cher homme, hein ?

Le duc de Normandie qui correspond avec Tardivel en N. S. lui envoie deux lettres : une en italien, signée de Zola, le Zola des calotins, pas celui de l'*Assommoir*, celui qui répond aux deux surnom des Salutare.

Voici les renseignements lumineux de Salutare, o *salutaris* ! Zola, sur Diana :

J'ai toujours cru à l'existence de Diana Vaughan. Je ne la connais pas personnellement ni Albert Pike ne m'en a jamais parlé, mais ses écrits m'ont toujours persuadé qu'elle n'est pas un mythe, comme la plupart des catholiques le croient, mais bien une *personne réelle*.

Tardivel a mis ça dans les deux langues, mais c'est aussi bête en italien qu'en français.

"Zola n'a jamais vu Diana, mais ses écrits l'ont persuadé que c'était une personne réelle".

Décidemment Zola était mûr pour passer au camp des Tardivel.

Il y a encore un autre bon vieux craqué, le colonel Rochas qui rêve de ressusciter l'envoûtement et de retrouver le moyen de procurer des sensations désagréables à ses ennemis, en se livrant, sur des catins ou poupées à leur image, à toutes les canailleries qu'on voudrait pratiquer sur leur personne.

Tardivel est un adepte de ce mode économique et peu dangereux de faire des crasseries.

Rochas, naturellement, tient pour Diana et envoie à Tardivel, une lettre incompréhensible, dont voici seulement le point intéressant,

Ce sont les notes de Tardivel :

On y trouve des signes que nous ne pouvons reproduire par la typographie ordinaire. Cela ressemble un peu au chiffre quatre, suivi d'un petit dessin parallélogrammatique.

En guise de signature, il y a les lettres macules A V, (ou peut-être Y) placées l'une sur l'autre et traversées par une barre ; puis, un peu plus bas, à droite, les chiffres 77 entourés de trois points disposés en triangle.

Peut-on penser qu'il y a encore des imbéciles assez grotesques pour s'amuser à des inepties pareilles ?

Voilà pourtant à quoi Tardivel gaspille les soucriptions des curés de la Province de Québec.

Si encore c'étaient les curés qui payaient, il n'y aurait que demi mal, ce serait bien fait.

Mais non, ce sont les habitants, ce sont leurs pauvres femmes qui se privent du bien-être pour solder des basses messes sur lesquelles les farces de la *Vérité* prélèvent plus que la dîme.

C'est odieux.

Voici le plan fantastique qu'un fantoche de la tribu anti-maçonnique, un sauteur quelconque du nom de *de la Rive*, a inventé pour démontrer l'existence de Diana, au Pape :

Pour ce qui est de savoir si, vraiment miss D. Vaughan a été baptisée, a fait sa première communion, avec l'autorisation d'un Evêque, dans le couvent où elle veut finir ses jours, obscurément. Je sais que miss D. Vaughan a toujours éliminé toute proposition nécessitant, pour reconnaître ceci, l'emploi de la poste, ou exposant un envoyé à être filé. Je sais aussi, et suis autorisé à le dire publiquement, qu'un plan, fort bien combiné, a été soumis à miss Diana Vaughan : l'envoi de l'aumônier du couvent auprès d'un Evêque autre que celui du diocèse de la conver-

sion de miss Diana, le dit prélat au choix de l'aumônier : et celui-ci recevant de miss Vaughan sa mission autrement que par la poste, et alors le dit Evêque se rendant sous un prétexte à son choix auprès du Souverain Pontife et, seul à seul attestant à Sa Sainteté ce qu'il tiendra de l'aumônier, celui-ci ayant déposé sous la foi du serment.

Tas de farceurs, tas de polichinelles et tas d'arlequins !

As-tu fini tes façons, ohé Diana !

Tout ça sent tellement la canaillerie, la crapulerie, que ça nous dégoute.

C'est la dernière fois que nous revenons sur cet ignoble sujet.

Penser que pendant des années on a blagué la population catholique, insulté au bon sens de la jeunesse et de l'âge mûr, abêti les intelligences par un roman aussi fantastiquement idiot que celui de cette conversion, de cette béatification d'un être fictif représenté par une gourmandine, la femme Taxil, par un repris de la justice des mœurs, Taxil, et par un sale apothicaire, le Dr Hacks, dit *Bataille*, cela nous écœure et nous donne des nausées.

Nous en avons fini, la question est close, et voici pour la clore ce que dit l'*Italie*, un journal bien accrédité en cour de Rome :

La décision de la Commission chargée par le Congrès anti-maçonnique de Trente d'élucider la question de Diana Vaughan, a obtenu dans toute la presse européenne un succès de fou rire. Comme on le sait, la Commission a rendu un verdict d'après lequel elle déclare " qu'elle n'a pas trouvé d'argument péremptoire *pour* ou *contre* l'existence de Diana Vaughan." Se peut-il quelque chose de plus burlesque ? Ainsi, en plein dix-neuvième siècle, une Commission de gens soi-disant éclairés, chargée d'examiner avec pièces à l'appui l'existence d'une personne, en est réduite à confesser qu'elle ne peut pas prouver la réalité ou le néant de la dite personne.

C'est d'un comique achevé. C'est à peu près comme si la Commission déclarait qu'après mûr examen elle trouve autant d'arguments pour que contre l'existence de Rocambole ou de tel autre personnage de roman. Quand une personne existe, il y a dix mille manières de le prouver, n'en déplaît à la Commission : mais si cette personne n'existe pas, évidemment il n'est pas facile d'en fournir les preuves positives, attendu qu'on ne

fait pas toucher le néant. Mais il suffit d'avoir lu les mirobolantes histoires du *Diable au 19e siècle*, il suffit surtout de savoir que toute cette fumisterie de Diana Vaughan ne reposait que sur les affirmations d'un individu aussi compromis que Léo Taxil, pour affirmer avec les lumières du plus simple bon sens, lesquelles n'ont rien à voir avec celles de la commission, que Diana Vaughan n'était qu'un mythe.

Dans tous les cas, Léo Taxil peut être fier de son œuvre ; en plein XIXe siècle il a renouvelé, ce que l'on ne croyait plus possible, le phénomène des temps fabuleux et préhistoriques ; il crée de toutes pièces un personnage qui n'est qu'une invention de son cerveau et une ingénieuse spéculation de librairie et il s'est trouvé des gens pour croire à la réalité de ce personnage féminin, pour lui adresser des lettres, le saluer comme une mère de l'Eglise. Et le plus curieux de l'affaire, c'est que la supercherie enfin découverte, il y a des gens, tels que messieurs les membres de la Commission anti-maçonnique, qui conservent encore des doutes et qui osent affirmer avec sang-froid qu'il n'ont pas " trouvé d'argument péremptoire pour ou contre l'existence de miss Diana Vaughan."

Cela est beau comme l'antique.

Pas de Diana !

CURIEUX.

ICI ET LA-BAS

Voici un incident français qui arrive à point, pour montrer que l'action du clergé catholique, dans l'affaire des Ecoles du Manitoba tient à un système ; ce n'est pas une action isolée, elle se produit identiquement partout.

On sait que le gouvernement français a décidé de supprimer les facultés catholiques dans l'Université de France.

On s'attendait à un *tolle*, à des protestations.

Pas du tout, il ne s'en est pas produit une seule.

A Paris, comme au Manitoba, le clergé a laissé abolir la section catholique du haut-enseignement.

On verra plus loin pourquoi.

Par contre lorsque le gouvernement a voulu abolir la faculté de théologie protestante à Paris, les protestants se sont regimbés, ont pétitionné,

se sont réunis et ont fait maintenir leur faculté en Sorbonne.

Bien leur en a pris, car le conseil général des facultés de l'Université de Paris, a désigné comme son vice-président M. A. Sabatier, l'éminent doyen de la Faculté de théologie protestante de Paris.

Aussitôt les journaux catholiques de rechigner et de se plaindre, de crier au protestantisme.

La *Croix* a embouché la trompette mais le *Signal*, l'organe des protestants de la capitale, lui répond fort simplement, que s'ils étaient restés et ne s'étaient pas laissé effacer avec une quiétude qui dénotait de la complaisance, leur doyen aurait eu les mêmes chances que M. Sabatier.

De plus, ajoute le *Signal*, il est impossible de ne pas tenir comote à M. Sabatier des paroles suivantes qu'il a prononcées le 2 novembre 1896 et que voici :

En prenant, disait-il, dans ce grand corps universitaire de Paris, la place qui nous y est faite, il est un regret et un vœu que nous ne pouvons faire. A cette puissante et riche organisation, nous semble-t-il, quelque chose manquera toujours, aussi longtemps que la théologie catholique n'y sera pas représentée. Persuadés que les temps d'intolérance et de persécution dont nos pères ont jadis tant souffert sont à jamais passés, ayant avant tout le souci de la paix nationale et de l'équité, nous nous faisons un devoir de souhaiter et de demander aujourd'hui que, dans cette grande Université reconstituée, toutes les convictions philosophiques et religieuses puissent trouver dès à présent et à jamais une juste et parfaite égalité de traitement, dans une pleine liberté réciproque. Ce serait un excellent moyen pour la nouvelle Université de Paris, tout en continuant les glorieuses traditions de l'ancienne, de s'en distinguer et de marquer l'ère véritablement nouvelle d'où va dater son histoire.

Naturellement, la *Croix* s'est trouvée embêtée de cette réponse du *Signal*, et voici la réplique qu'elle a envoyée.

On la dirait écrite par Mgr Langevin :

Nous répondons très franchement à la question du *Signal* : Pourquoi la presse catholique, et *La Croix* en particulier, n'ont pas soutenu M. Sabatier dans la demande qu'il a formulée, le

2 novembre 1896, pour le rétablissement d'une faculté catholique dans l'Université de Paris.

La presse catholique s'est abstenue de prendre parti dans cette question, pour des motifs bien faciles à saisir et que le *Signal* comprendra aisément.

En premier lieu, pour rétablir une faculté de théologie catholique, il faudrait qu'une entente loyale s'établisse entre les autorités ecclésiastiques et l'Etat pour assurer à celles-ci la nomination des titulaires et la reconnaissance par celui-là des grades accordés. Le *Signal* ignore-t-il qu'avec l'esprit sectaire et absolument anti-religieux, qui règne aussi bien à la Chambre des députés, dont les deux tiers sont affiliés aux loges maçonniques et en présence de la *neutralité* affirmée par les bureaux du ministère des Cultes, une pareille proposition n'avait aucune chance d'être adoptée ?

En second lieu, l'Eglise catholique n'a jamais séparé *l'éducation* des futurs membres de son clergé de leur *instruction* ; c'est dans ce but que depuis le concile de Trente, elle a établi dans chaque diocèse, des séminaires dans lesquels est réalisé l'accord de ces deux éléments inséparables de toute préparation au saint ministère.

Il peut être indifférent au protestantisme français d'avoir dans ses facultés d'Etat des professeurs qui ne partagent point les mêmes croyances ; mais pour le catholicisme, qui est une doctrine immuable et assurée de son infailibilité, il ne saurait admettre une Faculté d'enseignement, où le dogme, la morale, le droit canonique et l'enseignement historique auraient le droit d'entrer en conflit et où un professeur nierait sur sa chaire les doctrines que son confrère enseignait dans la chaire voisine.

En troisième lieu, les étudiants des Facultés catholiques ne pourraient, en raison de leur situation de fortune, suivre les cours, que s'ils étaient soutenus par les allocations du gouvernement, les diocèses étant déjà absolument obérés par les diminutions successives du budget des cultes et la suppression totale des bourses de séminaires.

Voilà quelques raisons qui pourraient être corroborées par plusieurs autres.

Il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit ici de faculté de théologie et non pas d'écoles où l'on apprend à de petits métiers que deux et deux font quatre.

Mais, là voilà bien la doctrine catholique.

Tout ou rien.

Périssent les colons plutôt qu'un principe.

Périssent tout plutôt que de céder.

Ca leur a bien réussi, en France, le protestantisme a envehi toutes les situations marquantes. Il en sera de même au Canada.

UNIVERSITAIRE.

L'ART MUSICAL

SOMMAIRE DU NUMERO DE MARS

Chronique ; Le Centenaire de Schubert ; Chopin (Suite) ; Le Concerto ; Notes et Informations ; Les Chanteuses Américaines ; Comment former un Artiste ; De l'Origine des Maîtres de la Symphonie (Suite) ; Térésa Carreno ; Notes sur Bruckner ; Essai de Reconstitution du Plain-Chant ; Mme Melba en France ; Mgr Langevin félicite Mme Albani ; Schumann ; Petit Cours d'Harmonie Pratique ; Soirées-Concerts ; Correspondance d'Europe ; Correspondance d'Amérique ; Les Artistes Canadiens en Europe ; Instruments.

MUSIQUE—Élégie, J. Massenet ; Romance, A. Chauvet ; Idilio, Théodora Lack ; Berceuse, Ole Olsen.

ABONNEMENT — Dn an : Ville, \$1.15 ; Campagne, \$1.00 ; Le numéro, 15 cts.

Adresser les abonnements : Boîte Postale No 2181, Montréal ou 1676 Rue Notre-Dame.

UNE CHANCE

Une chance de guérison est offerte aux malades atteints de consommation. Le **BAUME RHUMAL** est le remède recommandé par les médecins.

UN SIGNE CERTAIN DE LA MORT

Il y a bien des gens qui craignent de se survivre.... dans le tombeau. Assurément, se voir d'avance enterré, par erreur, avant que l'on soit mort, ce n'est pas une perspective bien amusante. Aussi beaucoup de personnes s'intéressent vivement à la question des signes de la mort réelle.

Si vous placez les doigts, étendus et serrés les uns contre les autres, vis à-vis la lumière du soleil, d'une lampe ou d'une bougie, vous apercevez, dans la ligne de jonction des doigts, la belle couleur vermeille du sang. Dans tous les cas de

cataplepsie ou d'un autre genre de mort apparente, on aperçoit toujours cette couleur du sang ; mais, dans le cas de la mort réelle, ce signe disparaît absolument.

Voilà un moyen d'emploi facile, et dont il importe de vulgariser la connaissance.

L'Académie des Sciences, de Paris, qui avait proposé un prix, pour la découverte d'un signe infallible de la mort, et qui fût à la portée de tout le monde, a donné cette récompense à l'inventeur du procédé que nous venons de décrire.

Naturaliste Canadien.

A NOTRE-DAME

LE JUEILE DU CARDINAL

Hier matin, elle fut morne la fête en l'honneur du vieux cardinal-archevêque de Paris ; triste et réglée comme les apprêts de funérailles solennelles—sans la poésie des larmes, sans la douceur aigre des regrets.

Neuf heures : sur son parvis, la cathédrale ressemble à quelque aigle immense aux ailes repliées, abattu et tombé au bord du fleuve. La Seine, dont le flot est jaune, réfléchit en noir la cime du géant et la masse de ses tours semblables à deux jambes harmonieusement puissantes.

Quand la cathédrale est pleine, elle a la beauté de la vie, et ses sculptures, et ses colonnes, et ses flambants vitraux s'associent à la prière qui monte dans les nuages de l'encens, parmi les vibrations des orgues.

Quand Notre-Dame est vide, elle a la majesté d'un tombeau où dormirait l'histoire des siècles, étendue sur la dalle grise.

Ce matin, la basilique n'était ni pleine, ni vide. Trois cents prêtres et cent laïques menblaient mal la nef, et, dans leur noir costume de ville, se tenaient comme des mouches descendues de la hautaine rosace.

L'archevêque monte à l'autel, et l'on voit que, dans le groupe des abbés, le flot d'amour ne risque pas de déborder et d'envahir le champ du respect. Ces prêtres sont là, comme des soldats à la parade, indifférents à tout, même à la beauté du *Te Deum*, que la maîtrise précipite.

La messe dite, l'archevêque va prier au pied de la statue de Notre-Dame, devant l'œuvre du monde où la Vierge, grêle et forte, douce et majestueuse, se montre peut-être la plus divine. La lumière tombe sur le cardinal comme s'il était au fond d'un puits dont les murs auraient été gravés, ciselés, ajourés par la main du Génie.

Puis commence, dans la sacristie, le défilé des hommages forcés. La figure du vieux prêtre n'a plus la teinte qu'on croirait empruntée à la robe de pourpre ; on voit, exhumé, un bronze verdi par l'humidité.

Mgr Richard a-t-il eu, tout à l'heure, le sentiment dans le silence de la nef, du silence de son existence muette, sans grandes œuvres ? Comme les âmes nées malheureuses, aime-t-il à mettre sur sa poitrine creuse, l'accablement écrasant de sa solitude intellectuelle ? Toujours est-il qu'il est triste, en ce jour de noces d'argent. Il n'a même pas cette froideur souveraine des grands qui éloigne puissamment les amitiés : il attire la seule indifférence.

Et pendant que le clergé se hâte vers la porte, pendant que l'archevêque le suit d'un œil humide, il me souvient d'un mot dit à cette même place, un soir de fête. Après une cérémonie longue, tandis qu'il quittait son noble harnois, le cardinal se mit à pleurer et se jeta dans les bras d'un vieux curé, clamant :

—Je suis triste ! car quelque chose me dit que mon clergé n'est pas chaste.

JEAN DE BONNEFON.

LA VIE DROLE

UNE IDÉE PRATIQUE

A mon maître et ami.
M. Arthur Boudin.

Malgré les vifs dissentiments qui nous séparèrent jadis au Quartier Latin, —histoires de femmes sur lesquelles il est inutile de revenir,—je me fais une véritable joie de féliciter ici mon ancien adversaire, M. Gaston Deschamps, de l'article qu'il vient d'écrire dans un des plus connus quotidiens de la rue Drouot (numéros pairs).

Cet article porte le même titre que celui que vous avez sous les yeux, chers lecteurs, et vous, tant douces lectrices, *Une idée pratique*, et à fort juste enseigne, ma foi, car l'idée que préconise M. Gaston Deschamps est à la fois pratique et des plus charmantes.

Il s'agit—je vous le raconte en trois mots—de remplacer dans nos écoles le thème, l'insipide thème de langues vivantes, par une véritable correspondance que nos jeunes collégiens fran-

çais entretiendraient avec de réels galopius des pays étrangers.

Le système est déjà en pratique au collège de Dragnignan, où un habile professeur, M. Micille, enseigne l'anglais avec une rare autorité. M. Mieille, qui a vécu quelque temps en Angleterre, n'eut pas grand-peine à recruter dans les *public* et les *proprietary-schools* de la perfide Albion autant de *boys* qu'il y a d'élèves au collège de Dragnignan, et dès lors une correspondance active s'établit entre petits *Frenchmen* et petits *Englishmen*.

La méthode a, paraît-il, un succès énorme et courrier (bi-mensuel) est attendu par nos jeunes Provençaux avec un intérêt qu'ils ne cherchent pas à dissimuler.

Un jour, la lettre est écrite en français ; la fois d'après, en anglais.

Les jeunes gens d'outre-Manche suivent l'ordre inverse.

L'initiative la plus complète est laissée aux correspondants, et les maîtres n'interviennent que si les élèves les en sollicitent.

Ah ! voilà une méthode que, dans mon temps (ça ne nous rajeunit pas, tout ça !), j'aurais préférée à celle de Robertson, en laquelle il était question de ce raseur de sultan Mahmoud, qui par ses éternelles guerres au dehors et sa tyrannie à l'intérieur, avait rempli le *dominion* de ses ancêtres de ruine et de désolation, sans compter qu'il avait dépeuplé tout le *Persian Empire*.

Et son vizir, donc, qui comprenait le langage des oiseaux aussi facilement que si c'eût été le sien propre (*as easily as if it were his own !*)

Bien que je n'aie aucune autorité en la matière, je me permettrai d'offrir à M. Mieille et à M. Gaston Deschamps une idée, une modeste idée qui pourrait, intelligemment comprise, assurer le succès de leur système et le rendre plus séduisant encore.

Ce serait—tout bêtement—de faire correspondre nos potaches français avec autant de petites *miss* anglaises, d'âge approprié.

Le même système serait, en ordre inverse, bien entendu, appliqué dans nos pensions de jeunes filles.

Un échange de photographies ne pourrait qu'ajouter un vif intérêt à cette exquise—oh que !—pédagogie.

Et tout ça, comme dans la comédies, se terminerai par des mariages.

Là, peut-être, pourquoi pas ? est le salut de la France et la fin de cette dépopulation qui inquiète, à si juste titre, notre sympathique camarade Georges d'Esparbès.

ALPHONSE ALLAIS.

FEUILLETON

ROME

PAR

EMILE ZOLA

X

Pourtant, avant de partir, il eut l'idée de prononcer une fois de plus le nom de monsieur Nani, dont il commençait à connaître la puissance.

—Je vous demande pardon de vous avoir dérangé inutilement. Je n'ai cédé qu'aux bienveillants conseils de monsieur Nani, qui daigne s'intéresser à moi.

Mais l'effet fut inattendu. De nouveau, le maigre visage du père Dangelis s'éclaira d'un sourire, d'un plissement des lèvres, où s'aiguillait le plus ironique dédain. Il était devenu plus pâle et ses yeux de vive intelligence flambèrent.

—Ah ! c'est monsieur Nani qui vous envoie... Eh bien ! mais, si vous croyez avoir besoin de protection, il est inutile de vous adresser à un autre qu'à lui-même. Il est tout puissant... Allez le voir, allez le voir.

Et ce fut tout l'encouragement qu'il emporta de sa visite : le conseil de retourner chez celui qui l'envoyait. Il sentit qu'il perdait pied, il résolut de rentrer au palais Bocanera, pour réfléchir et comprendre, avant de continuer ses démarches. Tout de suite, la pensée de questionner don Vigilio lui était venue ; et la chance voulut, ce soir-là, après le souper, qu'il rencontra le secrétaire dans le corridor, avec sa bougie, au moment où celui-ci allait se coucher.

—J'aurais tant de choses à vous dire ! Je vous en prie, cher monsieur, entrez donc un instant chez moi.

D'un geste, l'abbé le fit taire. Puis, à voix très basse :

—N'avez-vous pas aperçu l'abbé Paparelli au premier étage ? Il nous suivait.

Souvent, Pierre rencontrait dans la maison le caudataire, dont la face molle, l'air sournois et fureteur de vieille fille en jupe noire lui déplaisait souverainement. Mais il ne s'en inquiétait point, et il fut surpris de la question. D'ailleurs, sans attendre la réponse, don Vigilio était retourné au bout du couloir, où il écouta longuement.

Puis, il revint à pas de loup, il souffla sa bougie pour entrer d'un saut chez son voisin.

—Là, nous y sommes, murmura-t-il, lorsque la porte fut refermée. Et, si voulez bien, ne restons pas dans ce salon, passons dans votre chambre. Deux murs valent mieux qu'un.

Enfin, quand la lampe eut été posée sur la table, et qu'ils se trouvèrent assis tous les deux au fond de cette pièce pâle, dont le papier gris de lin, les meubles dépareillés, le carreau et le mur nus avaient la mélancolie des vieilles choses fanées, Pierre remarqua que l'abbé était en proie à un accès de fièvre plus intense que de coutume. Son petit corps maigre grelottait, et jamais ses yeux de braise n'avaient brûlé si noirs, dans sa face jaune et ravagée.

—Est-ce que vous êtes souffrant ? Je n'entends pas vous fatiguer.

—Souffrant, ah ! oui, ma chair est en feu. Mais, au contraire, je veux parler... Je n'en puis plus, je n'en puis plus ! Il faut bien qu'un jour ou l'autre on se soulage,

Était-ce de son mal qu'il désirait se distraire ? Était-ce son long silence qu'il voulait rompre, pour ne pas mourir étouffé ? Tout de suite, il se fit raconter les démarches des derniers jours, il s'agita davantage, lorsqu'il sut de quelle façon le cardinal Sarno, monsieur Fornaro et père Dangelis avaient reçu le visiteur.

—C'est bien cela ! c'est bien cela ! rien ne m'étonne plus, et cependant je m'indigne pour vous, oui ! ça ne me regarde pas et ça me rend malade, car ça réveille toutes mes misères à moi !... Il faut ne pas compter le cardinal Sarno, qui vit autre part, toujours très loin, et qui n'a jamais aidé personne. Mais ce Fornaro, ce Fornaro !

—Il m'a paru fort aimable, plutôt bienveillant, et je crois en vérité qu'à la suite de notre entrevue, il adoucira beaucoup son rapport.

—Lui ! il va d'autant plus vous charger, qu'il s'est montré plus tendre. Il vous mangera, il s'engraïssera de cette proie facile. Ah ! vous ne le connaissez guère, si délicieux, et sans cesse aux aguets pour bâtir sa fortune avec le malheur des pauvres diables, dont il sait que la défaite doit être agréable aux puissants !... J'aime mieux l'autre, le père Dangelis, un homme terrible, mais franc et brave au moins, et d'une intelligence supérieure. J'ajoute que celui-ci vous brûlerait comme une poignée de paille, s'il était le maître... Et si je pouvais tout vous dire, si je vous faisais entrer avec moi dans les effroyables dessous de ce monde, les monstrueux appétits d'ambition, les complications abominables des intrigues, les vé-

nalités, les lâchetés, les trahisseries, les crimes même!

En le voyant si exalté, sous la flambée d'une telle rancune, Pierre songea à tirer de lui les renseignements qu'il avait en vain cherchés jusque-là.

— Dites-moi seulement où en est mon affaire. Lorsque je vous ai questionné, dès mon arrivée ici, vous m'avez répondu qu'aucune pièce n'était parvenue au cardinal. Mais le dossier s'est formé, vous devez être au courant, n'est-ce pas ?..... Et, à ce propos, monsignor Fornaro m'a parlé de trois évêques français qui auraient dénoncé mon livre, en exigeant des poursuites. Trois évêques ! est-ce possible ?

Don Vigilio haussa violemment les épaules.

Ah ! vous êtes une belle âme ! Moi, je suis surpris qu'il n'y en ait que trois..... Oui, plusieurs pièces de votre affaire sont entre nos mains, et d'ailleurs je me doutais bien de ce qu'elle pouvait être, votre affaire. Les trois évêques sont l'évêque de Tarbes d'abord, qui évidemment exécute les vengeances des Pères de Lourdes, puis les évêques de Poitiers et d'Evreux, tous les deux connus par leur intransigeance ultramontaine, adversaires passionnés du Cardinal Bergerot. Ce dernier, vous le savez, est mal vu au Vatican, où ses idées gallicanes, son esprit largement libéral soulèvent de véritables colères..... Et ne cherchez pas autre part, toute l'affaire est là, une exécution que les tous-puissants Pères de Lourdes exigent du Saint-Père, sans compter qu'on désire atteindre, pardessus votre livre, le cardinal, grâce à la lettre d'approbation qu'il a si imprudemment écrite et que vous avez publié en guise de préface..... Depuis longtemps, les condamnations de l'Index ne sont souvent, entre ecclésiastiques, que des coups de massue échangés dans l'ombre. La dénonciation règne en souveraine maîtresse, et c'est ensuite la loi du bon plaisir. Je pourrais vous citer des faits incroyables, des livres innocents, choisis parmi cent autres, pour tuer une idée ou un homme ; car, derrière l'auteur, on vise presque toujours quelqu'un plus loin et plus haut. Il y a là un tel nid d'intrigues, une telle source d'abus, où se satisfont les basses rancunes personnelles, que l'institution de l'Index croule, et qu'ici même, dans l'entourage du pape, on sent l'absolue nécessité de la réglementer à nouveau prochainement, si on ne veut pas qu'elle tombe en un discrédit complet..... S'entêter à garder l'universel pouvoir, à gouverner par toutes les armes, je comprends cela, certes ! mais encore faut-il que les armes soient possibles, qu'elles ne révoltent pas par

l'imprudence de leur injustice et que leur vieillesse enfantine ne fasse pas sourire !

Pierre écoutait, le cœur envahi d'un étouffement douloureux. Sans doute, depuis qu'il était à Rome, depuis qu'il y voyait les Pères de la Grotte salués et redoutés, maîtres par les larges aumônes qu'ils envoyaient au denier de Saint-Pierre, il les sentait derrière les poursuites, il devinait qu'il allait avoir à payer la page de son livre où il constatait, à Lourdes, un déplacement de la fortune inique, un spectacle effroyable qui fait douter de Dieu, une continuelle cause de combat qui disparaîtrait dans la société vraiment chrétienne de demain. De même, il n'était pas sans avoir compris maintenant le scandale que devait avoir soulevé sa joie avouée du pouvoir temporel perdu et surtout ce mot malencontreux de religion nouvelle, suffisant, à lui seul, pour armer les délateurs. Mais ce qui le surprenait et le désolait, c'était d'apprendre cette chose inouïe, la lettre du cardinal Bergerot imputée à crime, son livre dénoncé et condamné pour atteindre le pasteur vénérable qu'on n'osait frapper de face. La pensée d'alliger le saint homme, d'être pour lui une cause de défaite dans son ardente charité, lui était cruelle. Et quelle désespérance à trouver au fond de ces querelles, ou devrait lutter seul l'amour du pauvre, les plus laides questions d'orgueil et d'argent, les ambitions et les appétits lâchés dans le plus féroce égoïsme !

Puis, ce fut, chez Pierre, une révolte contre cet Index odieux et inabécile. Il en suivait à présent le fonctionnement, depuis la dénonciation jusqu'à l'affichage public des livres condamnés. Le secrétaire de la congrégation, il venait de le voir, le père Dangelis, entre les mains duquel la dénonciation arrivait, qui dès lors, instruisait l'affaire, composait le dossier, avec sa passion de moine autoritaire et lettré, rêvant de gouverner les intelligences et les consciences comme aux temps héroïques de l'Inquisition. Les prélats consultants, il en avait visité un, monsignor Fornaro, chargé du rapport sur son livre, si ambitieux et si accueillant, théologien subtil qu'il n'était point embarrassé pour trouver des attentats contre la foi dans un Traité d'algèbre, lorsque le soin de sa fortune l'exigeait.

(A suivre)

LA SANTÉ DES VIEILLARDS

Le remède des vieillards atteints de rhume, toux, grippe et bronchite, c'est le **BAUME RHUMAL**. Il ne fatigue pas l'estomac. 25c partout.

TRADUCTIONS. REDACTION. IMPRESSIONS.

MARC SAUVALLÉ, Journaliste,

S'occupe de travaux littéraires en tous genres. Traductions, correspondances, rédaction de lettres et de requêtes, préparation de discours, correction de manuscrits et d'épreuves, préparation de mémoires et de rapports, articles de journaux, toasts adresses, etc., etc. Bureau - 30 RUE ST. GABRIEL. B. P. BOITE 2184. TELEPHONE 892.

“LE SUN”

Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

Siege Social, Montreal.

ROBERTSON MACAULAY, Président ||
Hon. A. W. OGILVIE, Vice-Président. ||.....

..... || T. B. MACAULAY, Secrétaire.
|| IRA B. THAYER, Sur't. des Agences.

G. F. JOHNSTON, Assistant Surintendant des Agences.



L'année 1896 a jusqu'à maintenant, été plus satisfaisante et avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, rudente di rection ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait pendant de longues années, été une des principales attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitté une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUERCE SYSTEME

O. Leger,

GERANT DÉPARTEMENT FRANÇAIS POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL

Une invention pour les enfants de 6 à 60 ans.

L'ECHOPHONE

LA DERNIERE
MACHINE
A PARLER

Lorsque Edison inventa le phonographe, qui reproduit la voix humaine, on a cru que c'était la plus grande invention du siècle, et on a eu raison.

Pensez-y bien: la voix humaine, des airs de musique, des chansons de toutes sortes, les discours et les conférences des grands hommes d'état sont reproduits par ces machines.

Pourquoi n'y a-t-il pas des phonographes partout? Ils coûtent trop cher — de \$10 à \$20.

Nous avons résolu ce problème. Un **ECHOPHONE** vous sera adressé (les frais de l'express à la charge de l'acheteur, et *Leslie's Weekly* pendant une année pour la somme modique de **\$8.00**

L'ECHOPHONE est mis en mouvement par un mouvement d'horloge.

Un enfant peut servir. Un cylindre est envoyé avec chaque machine, chaque cylindre supplémentaire coûte 50c chacun. Les cylindres du phonographe et du Graphophone peuvent être utilisés sur cette machine, et si la machine à parler ne satisfait pas l'acheteur, son argent lui sera remis.

A juste titre, *Leslie's Weekly* est considéré comme la magazine illustrée la plus en vogue en Amérique. Le prix d'abonnement est de \$4.00 et l'ECHOPHONE se vend \$10.00. On peut être étonné que les deux se vendent seulement \$8.00, mais ceci s'explique facilement. Nous avons besoin de 250,000 abonnés au *Leslie's Weekly*. Nous croyons les obtenir par ce moyen. Ceux qui annoncent et dans notre journal, lorsque nous aurons cette circulation, nous rembourseront nos pertes d'aujourd'hui. En conséquence, le nombre des machines est limité — "Premier rendu, premier servi."



LESLIE'S WEEKLY

110 FIFTH AVENUE, NEW-YORK CITY

PRESENTS UTILES

- Portemonnaies pour dames, plus de 200 variétés.
- Portefeuilles pour Messieurs, plus de 100 variétés.
- Belles marchandises de cuir.
- Pupitres portatifs, Ecritoires, Calendrier, Portefeuilles.
- Papeteries de choix en boîtes de 1/2 à \$5.00
- Le plus bel assortiment du pays.
- Cire à cacheter de toutes teintes et parfumée
- Plus de 20 couleurs différentes, en boîte
- Maintenant, initiales à cacheter en verre coupé
- De choix, autres initiales en grande variété.
- PLUMES ET CRAYONS EN OR
- Marchandises en argent pour usage de bureau ou de bibliothèque
- Encriers de toutes sortes et de tous prix

MORTON PHILLIPS & CIE

MONTREAL

NORTH BRITISH & MERCANTILE

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE	CAPITAL.....	\$15,000,000
	FONDS INVESTIS.....	53,000,000
	FONDS INVESTIS en CANADA.....	5,000,000
	REVENU ANNUEL.....	12,000,000

Directeur-Gérant: — THOMAS DAVIDSON

Directeurs Ordinaires — W. W. Ogilvie, A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal; Henri Barbeau gérant général Banque d'Épargne de la cité

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue et en cas de feu un règlement prompt et libéral

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés à des taux modérés

Bureau Principal en Canada :

Téléphone Bell, No. 318

78 ST-FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL

GUSTAVE FAUTEUX

Agent pour Montréal et les environs

MAPLE CARD



PAPER MILLS



FABRICANTS
DE PAPIER.

Moulin à Portneuf.

MONTREAL

QUE

LIBRAIRIE FRANCAISE

G. HUREL

1615 rue Notre-Dame

MONTREAL

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie Commercial (limitée), et publié par A. H. de Filletteau au No. 30 rue St-Gabriel Montréal.

Arthur GLOBENSKY,

AVOCAT.

1586 1/2 Rue NOTRE-DAME

Wanted—An Idea Who can think of some simple thing to patent? Protect your ideas; they may bring you wealth. Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attorneys, Washington, D. C., for their \$1.00 prize offer and list of two hundred inventions wanted.

J. A. DROUIN,

AVOCAT

Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Chambres 315 et 316. Téléphone 22 43

Scientific American Agency for

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 per year; \$1.50 six months. Address: MUNN & CO., Publishers, 361 Broadway, New York City.